

PROCÈS-VERBAL
D’AFFICHAGE

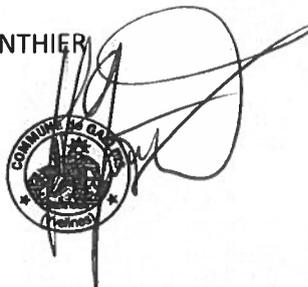
Je, soussigné Annie GONTHIER, maire de la commune de Galluis (78) certifie avoir publié à la mairie et sur les terrains/ tableau d’affichage suivants :

- Entrée de ville La Queue-lez-Yvelines > Galluis – intersection rue des Près de la Ville - rue du Pont Marie
- Entrée de ville Galluis – rue de la Gare
- Entrée de ville Montfort > Galluis – rue de Montfort
- Affichage mairie de Galluis rue de la Mairie
- Panneau mobile rue de Montfort
- Panneau affichage rue des Bois
- Panneau affichage rue des Hortensias, angle rue des Hortensias, rue des Chèvrefeuilles
- Affichage grille école du Grand Jardin, 27 rue de la Hédéraie

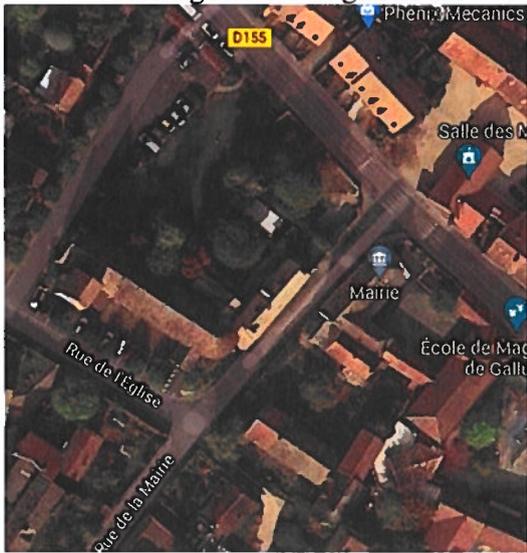
l’avis d’enquête publique portant sur le projet e modification n°2 du Plan Local d’Urbanisme de la commune de GALLUIS, le 7 octobre soit 31 jours avant le début de l’ouverture de l’enquête publique fixée au lundi 7 novembre 2022 à 9h.

Fait à Galluis le 17 octobre 2022

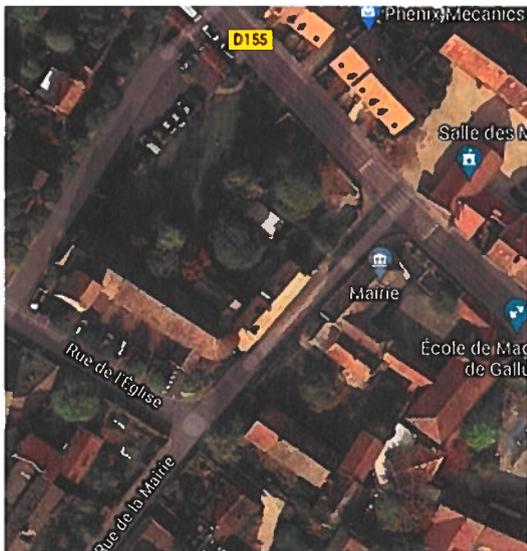
Le Maire, Annie GONTHIER



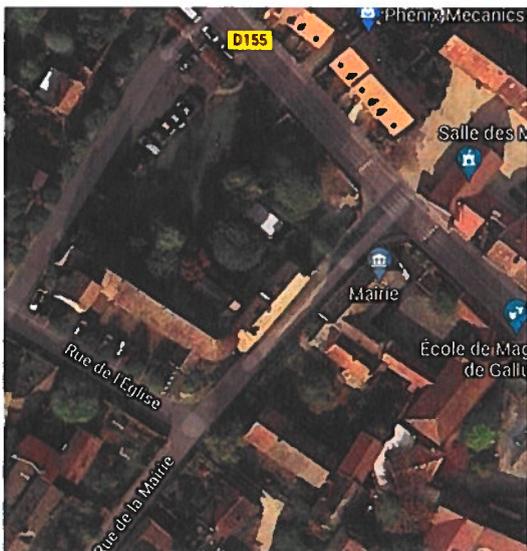
- Affichage mairie de galluis rue de la Mairie



- Affichage sur la grille de la Mairie- visible rue de la Mairie et Route de Montfort



- Panneau mobile rue de Montfort :



Le Bourg – Secteur de l’Ecole du Grand Jardin



Le Bourg – affichage rue des Bois



Secteur rue des Chèvrefeuille- Résidence de la Vigne au Roy



